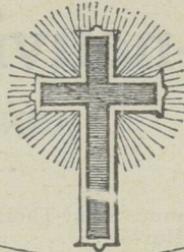
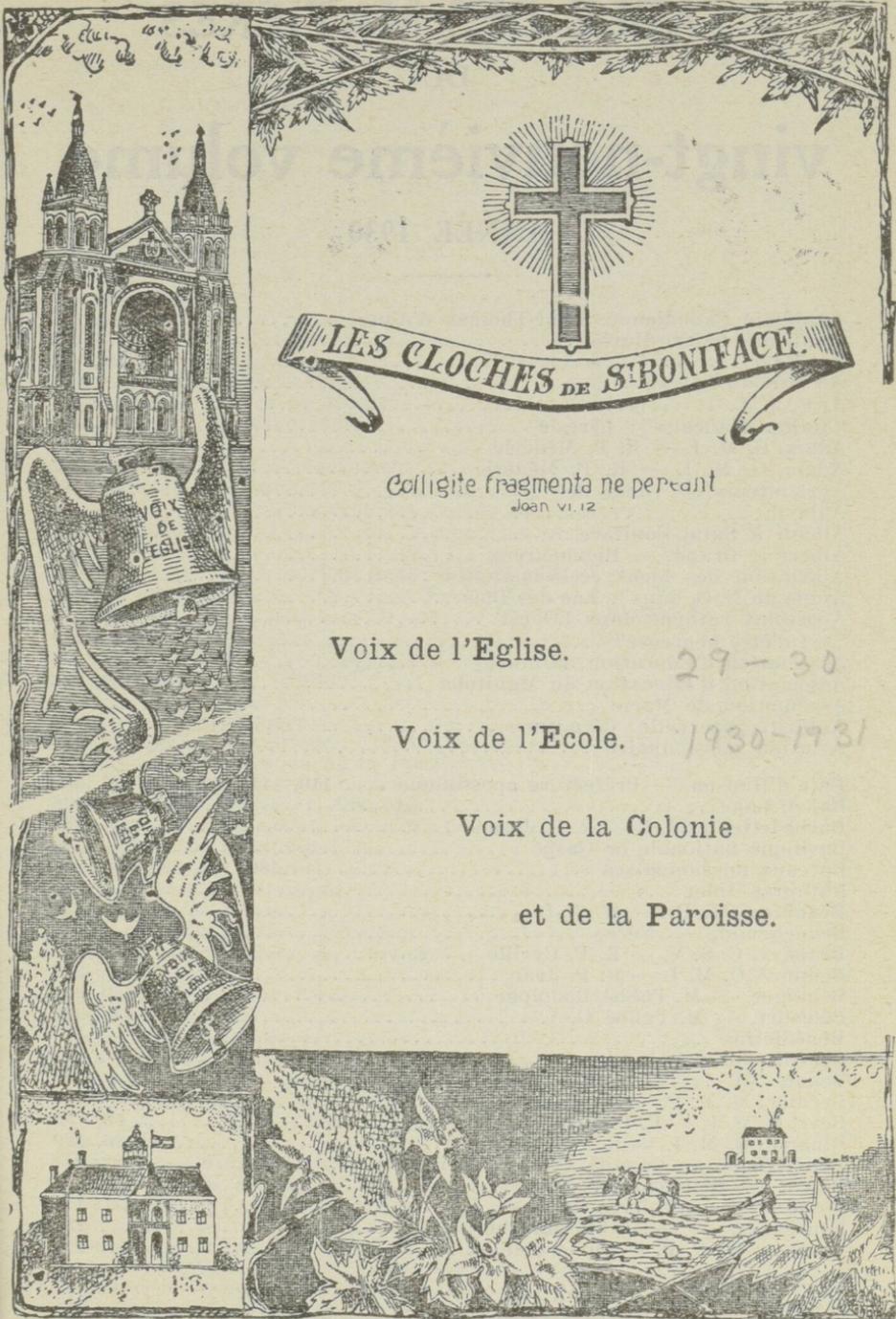


L-558-3-7  
2e ex.  
v.29/30  
1930/1931

HD



**LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE.**

*Colligite fragmenta ne pereant*  
JOAN VI. 12

Voix de l'Eglise.

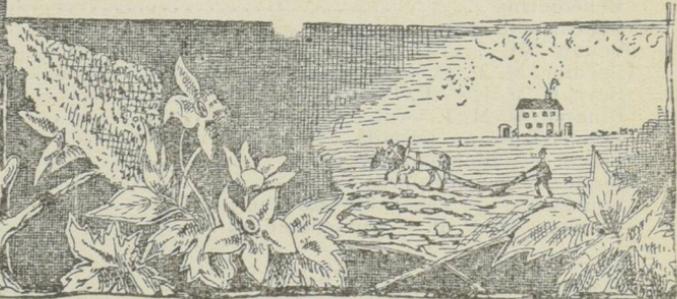
29-30

Voix de l'Ecole.

1930-1931

Voix de la Colonie

et de la Paroisse.



Rédaction: S'adresser au Directeur, à l'Archevêché de Saint-Boniface  
 Administration: Canadian Publishers Ltd., 619, ave. McDermot, Winnipeg  
 Publiées à Saint-Boniface, Man.

# TABLE DES MATIÈRES

## DU

# vingt-neuvième volume

### ANNÉE 1930

---

Académie Canadienne Saint-Thomas d'Aquin .....	135, 139, 287
Académie Sainte-Marie .....	239
Acadie .....	21, 23
Accords du Latran .....	237, 263, 279, 287
A. C. J. C. ....	29, 47, 181
"Action française": hérésie .....	132
Adam, C. M. I. — R. P. Médéric .....	237, 286
Adam, O. M. I. — R. P. Médéric .....	237, 287
Agriculteurs. — Guide des .....	181
Aklavik .....	23, 86
Albani à Saint-Boniface .....	141
Albert le Grand. — Bienheureux .....	118
Aliénation des biens ecclésiastiques .....	213
Angle du N.-O. dans le Lac des Bois .....	120
Apostolat ruthène dans l'Ouest .....	137, 216
"Art d'être heureuse" .....	19, 142
Association d'Education d'Ontario .....	245
Association d'Education du Manitoba .....	138, 144, 152, 246
Assomption de Marie .....	174
Autorité paternelle: décadence .....	131
Aviation missionnaire .....	38, 119, 237
Baie d'Hudson. — Préfecture apostolique ....	110, 111, 132, 182, 192, 235
Baker Lake .....	183, 236
Barbedette, O. M. I. — R. P. Joseph .....	288
Basilique nationale de Gaspé .....	80
Bateaux missionnaires .....	89, 134, 182, 192, 236
Bathurst Inlet .....	183
Beaubien, M. P. — M. A.-L. ....	137
Beauchemin. — Nérée .....	240
Beaudry, C. S. V. — R. P. Cyrille .....	118
Bednarz, O. M. I. — R. P. Jean .....	215
Bélanger. — M. l'abbé Rodolphe .....	160, 264
Belcourt. — M. l'abbé G.-A. ....	233, 259
Bénédictins .....	175
Bénédiction papale .....	31
Benoît XV .....	226
Bernier, M. P. P. — M. Joseph .....	109
Beys, O. M. I. — R. P. Jean-Baptiste .....	68, 95
Binamé, O. M. I. — R. P. Antoine .....	20, 86, 129
Bolchévisme au Canada .....	82, 216
Bosco. — Bienheureux Jean .....	95
Bossuet: ses dernières années .....	118
Bourgeois. — Vénérable Marguerite .....	287
Bracken, M. P. P. — Honorable M. ....	110
Calendriers pour 1931 .....	248
Camperville: incendie de l'église .....	263

Canonisation des Martyrs Canadiens .....	109, 123, 147, 199, 201, 234
Cap de la Madeleine .....	215, 274
Cardinal Bellarmin, S. J. — Canonisation .....	48, 136
Cardinal Mercier .....	46, 238
Cardinal Merry del Val .....	58
Cardinal Pacelli .....	47
Cardinal Rouleau, O. P. .... 6, 7, 17, 19, 30, 61, 82, 102, 123, 135, 167,	199, 245, 273
Cardinal Vannutelli .....	149
Cardinal Van Roey .....	278
Cardinal Verdier, S. S. .... 35, 112, 130	
Carmel en Annam .....	116
Catéchisme .....	41, 81, 115, 121
Cathédrale de Gravelbourg .....	158, 176, 271
Cathédrale de Liverpool .....	95
Catholic Church Extension .....	24, 287
Catholicisme éclairé de France .....	112
Chanoinesses des Cinq Plaies .....	72, 215
Chant grégorien .....	72, 264
Chapelet devant le S. Sacrement .....	180
Chapelle de communauté .....	189
Chemin de Croix: pièces requises .....	161
Chesterfield Inlet .....	110, 111, 236
Churchill, Man. .... 110, 182, 192, 236	
Chouteau, O. C. R. — Dom Jean-Marie .....	10, 36, 95
Cierge pascal .....	266
Cisterciens .....	10, 36, 40, 95, 109, 264
Clercs de Saint-Viateur .....	92
Cloche du grand silence blanc .....	133
Clubs neutres: le "Rotary" .....	262
Collège d'Edmonton .....	128, 192, 255
Collège de Gravelbourg .....	5, 34, 71, 269
Collège de Saint-Boniface .. 12, 15, 29, 106, 147, 151, 179, 192, 240, 282, 283	
Collège de Sainte-Anne de la Pocatière .....	165, 108, 109
Collège Saint-Charles-Garnier à Québec .....	216
Collège Saint-Patrice à Ottawa .....	288
Commission d'interprétation du Code .....	206, 213, 247, 284, 285
Communautés religieuses .....	11
Communion des enfants .....	120
Communistes à Winnipeg .....	215
Compagnie de Jésus .....	12, 47, 205, 255
Compagnie de la Baie d'Hudson .....	280
Congrès eucharistique de Carthage .....	79, 119
Coppermine River .....	20, 86, 183
Costume religieux à l'école .....	93, 287
Crise économique .....	250, 254
Cross Lake: incendie de l'école .....	69, 113, 168
Crucifix à l'école .....	287
Culte de nos Saints Martyrs .....	198, 199
Culte eucharistique: instruction romaine .....	1
Danses .....	17, 275
Darveau. — Abbé Edouard: monument .....	83
Dauphin, O. M. I. — R. P. Louis .....	288
Desjardins, S. J. — R. P. J.-P. .... 29, 148, 192	
"Devoir" — Le .....	34, 103, 133, 235
Doncoeur, S. J. — R. P. Paul .....	255
Divorce au Canada: lettre pastorale .....	61
Divorce en Europe et en Amérique .....	277
Drapeau du Sacré-Coeur .....	15, 47
Duchaine. — Abbé Louis-Ernest .....	210

Ducharme, O. M. I. — R. P. Lionel .....	110
Duchaussois, O. M. I. — R. P. Pierre .....	96, 129, 190, 257
Dugas, S. J. — R. P. Jacques .....	179
Dumoulin. — Abbé Sévère-Nicolas .....	232
Ecole normale pour religieuses .....	239
Ecriture Sainte .....	42
Eglise de France et de Québec .....	272
Élévation de la Messe .....	46
Encyclique sur l'éducation chrétienne .... 49, 73, 94, 97, 145, 169, 193, 217, 241, 265	
Enseignement chrétien .....	39, 46, 121, 252, 279
Enseignement de la doctrine chrétienne aux religieux .....	121
Enseignement libre .....	35, 46
Enseignement neutre .....	140
Esprit moderne et esprit chrétien .....	278
Esquimaux .....	23
Etablissement de la mission de la Rivière Rouge .....	230, 258, 279
Eucharistie .....	1, 46, 120
Événements de 1869-70 .....	163, 164
Exposition missionnaire de Montréal .....	240, 255
Fallaize, O. M. I. — R. P. Pierre .....	20, 86, 183
Fénelon. — La pensée de .....	285
Filiat, O. S. B. M. — R. P. Platonide .....	216
Filles de la Croix .....	91, 138, 166, 192, 270
Fort Simpson: incendie de l'hôpital .....	140
Frémont. — M. Donatien .....	19, 143, 165
Frères des Ecoles chrétiennes .....	72, 224, 287
Frigon, O. M. I. — R. P. Jean-Baptiste .....	192
Gendron. — Famille de Nicolas .....	89
Gerken, O. S. B. — Dom Séverin .....	95, 125, 221, 228
Gillet, O. P. — T. R. P. M.-S. ....	204
Giroux, O. M. I. — R. P. Constant-A. ....	129
Gloires de Marie .....	19
Goulet. — M. Roger .....	109, 152
Gravel. — Abbé Pierre .....	158, 178, 271
Gravelbourg. — Diocèse de .....	59, 158, 201, 249, 254, 267
Gravel. — Juge Alphonse .....	72, 90
Griffin, O. M. I. — R. P. Thomas .....	20, 87
Hennepin. — R. P. Louis .....	264
Hôpital de Saint-Boniface .....	151, 288
Hymne national .....	47
Impôts publics et école catholique .....	46
Indulgence du premier samedi du mois .....	40
Indulgence "in articulo mortis" .....	203
Indulgences "toties quoties": prières aux visites .....	234
Indulgence "toties quoties" au chapelet .....	31
Indulgence "toties quoties" aux crucifix .....	16
Institut collégial Provencher .....	95
Institut collégial Saint-Joseph .....	144, 240
Instruction sur les modes indécentes .....	77
Joseph. — Saint .....	7, 29, 60
Joyce. — Le sergent .....	11
Jubilé du Pape .....	1, 29, 109
Lafontaine. — Sir L.-H.: monument .....	239
Laliberté. — M. l'abbé Léo .....	132, 216
Langues et nationalités .....	226, 253
Lecompte, S. J. — R. P. Edouard .....	12, 15, 165

Lécuyer, O. M. I. — R. P. Jules-Marie .....	86, 119, 130
Lejeune, O. M. I. — R. P. Jean-Marie .....	288
Letellier, Man. ....	160, 239
Lettre à M. Herriot: P. Doncoeur .....	255
Letty Harbour .....	20, 87
Ligue catholique féminine .....	70, 112
Mager. — M. Victor .....	168
Mariage .....	61, 206, 237, 247, 277, 284
Mariapolis: cloche .....	191
Marie .....	19, 30, 40, 117, 174
Marie de l'Incarnation. — Vén. ....	66
Marion. — M. J.-A.: commissaire .....	152, 240
Martyrs anglais .....	8
Martyrs canadiens .....	48, 95, 109, 123, 136, 147, 179, 198, 205
McDonald et Bennett: canne .....	120
McGregor. — Hon. J.-D. ....	144
Médaille miraculeuse .....	178, 179
Médiation de Marie .....	19, 30
Messes et prières pour l'Extrême-Orient .....	150
Miller. — M. l'abbé Eugène .....	213
Ministère bilingue .....	22
Missionnaires Oblates du S. C. et de M. I. ....	69, 92, 113, 270
Missions catholiques .....	9, 25, 130, 212
Missions de la Colombie .....	260
Missions esquimaudes .....	20, 86, 129, 133, 182, 183, 235
Missions Etrangères de Québec .....	95
Missions protestantes .....	183, 187
Modes indécentes .....	70, 77, 175
Moyen âge .....	43
Mgr Béliveau .....	119, 124, 152, 178, 221, 227, 246
Mgr Bourget .....	23, 191, 248, 272
Mgr Breynat, O. M. I. ....	20, 23, 38, 86, 116, 128, 129, 140, 182, 240, 282, 286
Mgr Buno, O. M. I. ....	125
Mgr Cassulo .....	102, 178, 221, 226, 235
Mgr Charlebois, O. M. I. ....	69, 94, 95, 102, 113, 130, 180, 227, 246
Mgr Clut, O. M. I. ....	72, 103, 153
Mgr Courchesne .....	238
Mgr de Mazenod, O. M. I. ....	60, 177, 190
Mgr Duke .....	124, 125
Mgr Faraud, O. M. I. ....	103
Mgr Forbes .....	178, 221, 228, 246, 273
Mgr Freppel .....	43
Mgr Gauthier .....	102, 248, 273
Mgr Grandin, O. M. I. ....	72, 103, 120, 127, 140, 154, 216, 286
Mgr Grouard, O. M. I. ....	5, 85, 96, 104, 117, 128, 216, 240, 282, 286
Mgr Guy, O. M. I. ....	35, 120, 125, 152, 226, 240, 288
Evêque de Zerta .....	5
Biographie .....	5
Et Mgr Bourget .....	23
Deux lettres .....	34
Armoiries .....	89
Consécration .....	102
Prise de possession .....	127
Mgr Hallé .....	246
Mgr Joussard, O. M. I. ....	5, 24, 152
Mgr Kelley .....	167
Mgr Kidd .....	124, 125, 127
Mgr Ladyka, O. S. B. M. ....	124, 125
Mgr Laflèche .....	272

Mgr Langevin, O. M. I. ....	72, 103, 141, 153, 156, 166, 178, 224, 267
Mgr LaRocque .....	235
Mgr Legal, O. M. I. ....	103, 120
Mgr Mathieu .....	59, 67, 125, 156, 168, 261, 268
Mgr McGuigan .....	158, 221, 225, 261, 264, 268, 283
Biographie .....	59
Consécration .....	124
Intronisation .....	125
Mandement d'entrée .....	125
Armoiries .....	127
Mgr McNally .....	124
Mgr Murray, C. SS. R. ....	71, 96, 120
Mgr O'Connor .....	71
Mgr O'Hara .....	216
Mgr O'Leary .....	34, 59, 124, 125, 127, 168, 227
Mgr Pascal, O. M. I. ....	154
Mgr Flessis .....	231, 258, 272, 280
Mgr Provencher .....	230, 258, 267, 272, 279
Mgr Prud'homme .....	92, 95, 144, 154, 228
Mgr Rhéaume, O. M. I. ....	102, 124, 221, 246
Mgr Ross .....	40, 80, 95, 198
Mgr Sinnott .....	83, 102, 110, 124, 125, 168, 227, 257, 264
Mgr Taché, O. M. I. ....	38, 72, 103, 106, 120, 163, 165, 264, 267
Mgr Villeneuve, O. M. I. ....	143, 157, 215, 246, 254, 261, 287, 288
Biographie .....	155
Armoiries .....	176
Consécration .....	221
Intronisation .....	226
Mandement d'entrée .....	249, 267
Mgr Wherle, O. S. B. ....	125
Mgr W. Carleton, P. D. ....	239
Mgr A.-A. Cherrier, P. A. ....	106, 137, 138, 168
Mgr Gabriel Cloutier, P. A. ....	105, 120, 152, 230
Mgr Hermas Desmarais, P. A. ....	168
Mgr F.-A. Dugas, P. A. ....	107, 166
Mgr L.-E. Duguay, P. A. ....	120
Mgr G.-E. Grandbois, P. A. ....	228, 239, 262, 264
Mgr A.-J. Janssen, V. G. ....	283
Mgr W.-L. Jubinville, P. D. ....	137, 152
Mgr L.-A. Lapierre, Préfet Ap. ....	95
Mgr W.-J. Lyons, P. D. ....	239
Mgr Charles Maillard, P. D. ....	159, 228, 271
Mgr Z.-H. Marois, P. A. ....	109, 228, 239
Mgr Gérard Martin, O. M. I., Adm. Ap. ....	167
Mgr Arthur Melanson, P. A. ....	137
Mgr Leo Nelligan, P. D. ....	239
Mgr M. O'Gorman, P. D. ....	239
Mgr L.-A. Pâquet, P. A. ....	135, 139
Mgr N.-J. Ritchot, P. A. ....	38, 96, 107, 163
Mgr Camille Roy, P. A. ....	143, 213
Mgr A. Turquetil, O. M. I. ....	102, 110, 111, 133, 182, 192, 235
Naissances.— Limitation des .....	238
Nationalisme .....	9, 226, 253
Nominations ecclésiastiques .....	48, 119, 126, 152, 216, 264
Notre-Dame de Lumière: mission .....	20
Nullitas matrimonii: de jure denuntiandi .....	247
Oblats à Ceylan .....	190
Oblats au Basutoland .....	167

Oblats de Marie Immaculée . . . . .	24, 81, 102, 130, 156, 180, 269, 272, 288
Océan glacial arctique . . . . .	20, 23, 86, 116, 129, 183
Oeuvres missionnaires pontificales . . . . .	25
Oratoire des Saints Martyrs . . . . .	147, 179
Oratoire Saint-Joseph . . . . .	7, 216, 248
Ordinations . . . . .	96, 132, 160
Organisation diocésaine de secours . . . . .	254
Patène ou plateau pour la communion . . . . .	3, 4
Patron de la paroisse . . . . .	45, 189
Pembina, N. Dak. . . . .	233
Petites missionnaires de Saint-Joseph . . . . .	92, 144
Petites Soeurs de la Sainte Famille . . . . .	21, 235
Philomène. — Sainte . . . . .	202, 275
Pie IX . . . . .	29
Pie X . . . . .	24, 40, 46, 60, 120, 144, 224
Pie XI . . . . .	6, 9, 25, 29, 35, 49, 67, 77, 80, 89, 130, 173
Pigeon O. M. I. — R. P. Honoré . . . . .	192
Pioneer Cath. History of Oregon . . . . .	216
Plucinski. — M. l'abbé Antoine . . . . .	263
Fond Inlet: mission . . . . .	133, 236
Ponteix: nouvelle église . . . . .	240
Pontifical romain . . . . .	40
Préfontaine. — Hon. Albert . . . . .	109, 137
Premier samedi du mois . . . . .	40
Prendergast. — Hon. J.-E.-P. . . . .	15, 39, 152
Presse catholique . . . . .	20, 24, 34, 185
Prêtre: pensées du Curé d'Ars . . . . .	202
Prière. — Nécessité de la . . . . .	188, 262
Primeau. — M. l'abbé Léonide . . . . .	152
Prix d'une âme . . . . .	233
Propagation de la Foi . . . . .	25, 240, 260
Prud'homme. — Hon. L.-A. . . . .	109, 192
Question scolaire en Sask. . . . .	95, 286
Question scolaire manitobaine . . . . .	39, 239
Question scolaire ontarienne . . . . .	117, 245
Quête en présence du S. Sacrement . . . . .	21
Radiographie non catholique . . . . .	162
Règne social du Christ . . . . .	43
Relations de l'Eglise et de l'Etat . . . . .	9, 100
Retraites ecclésiastiques . . . . .	167, 191
Revivre!... revue pour malades . . . . .	186
Riel. — Louis . . . . .	106, 151, 165
Rosaire . . . . .	31, 181
Roy. — Hon. L.-P. . . . .	109, 192
Russie. — Prières pour la . . . . .	67, 81, 90, 173
Sabourin. — M. l'abbé J.-Ad. . . . .	135, 137, 139, 287
Sacré-Coeur de Winnipeg . . . . .	168
Saint-Albert, Alta . . . . .	127
Saint-Alphonse . . . . .	149
Saint-Amant. — Mme Annette . . . . .	19, 142
Sainte-Anne des Chênes . . . . .	139, 191, 254
Sainte-Enfance . . . . .	26
Sainte Marguerite-Marie . . . . .	160
Sainteté . . . . .	91
Saint-Eustache . . . . .	119, 120
Saint-François-Xavier . . . . .	233
Saint-Laurent de Grandin . . . . .	154
Saint-Lupicin: couvent . . . . .	215

Saint-Malo: pèlerinage annuel .....	216
Saint-Norbert .....	10, 38, 105, 264
Saint-Pierre-Apôtre .....	26
Saint-Pierre-Jolys .....	137, 191
Sanatorium pour tuberculeux .....	151, 288
Sauvé, S. J. — R. P. Jean-Baptiste .....	141
Sciences. — Respect des .....	238
Scolasticat Saint-Joseph d'Ottawa .....	156, 225
Selkirk. — Lord .....	230, 280
Semaine sociale de Chicoutimi .....	14
Sens catholique .....	285
Simpson. — Sir George .....	281
Soeur Désautels: jubilé de diamant .....	122
Soeur Marguerite-Marie: oblate .....	69, 72, 114
Soeurs Adoratrices du Précieux Sang .....	257, 270
Soeurs de Jésus-Marie .....	270
Soeurs de la Charité de S. Louis .....	270
Soeurs de la Présentation .....	212
Soeurs de la Providence .....	24, 153, 210
Soeurs de Notre-Dame de Clermont .....	270
Soeurs de Notre-Dame des Missions .....	239
Soeurs de Saint-Joseph de S. Hyacinthe .....	192
Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie .....	92, 144, 192, 239, 257
Soeurs Grises de Montréal .....	86, 96, 140, 151, 236, 239, 270, 288
Soeurs Grises d'Ottawa .....	286
Soeurs Missionnaires de N.-D. de la Salette .....	192
Soeurs Missionnaires du Christ-Roi .....	95
Soeurs Servantes de Notre-Dame, Reine du Clergé .....	264
Soeurs Ursulines .....	270
Southampton: mission .....	135, 236
Spéculation. — La .....	207
Streit, O. M. I. — R. P. Robert .....	278
"Survivance". — La .....	288
Syndicalisme catholique .....	44
Talbot. — Hon. P.-A. ....	109
Taxes scolaires dans l'Ontario .....	117
Téléphone au Vatican .....	287
Tempérance .....	238
Temps des Pâques .....	71
Tessier, S. J. — R. P. Wenceslas .....	283
Théâtres .....	18
Thérèse de l'Enfant-Jésus. — Sainte .....	81, 94, 111, 133, 213, 236
Thibault. — M. l'abbé Jean-Baptiste .....	258
Tiers-Ordre .....	168
Titulaire de la chapelle .....	189
Tolstoï, Man.: église .....	215
Tonsure: de collatione .....	285
Triduum en l'honneur des SS. Martyrs .....	199, 234
Université d'Ottawa .....	71, 96, 120, 155, 177, 225, 272, 287
Université du Manitoba .....	151, 255
Université Laval .....	287
Vassar: cloche .....	263
Vicariat de Grouard .....	5, 127, 152
Vicariat de Prince Rupert et du Yukon .....	119
Vicariat du Keewatin .....	69, 94, 113, 180, 237
Vicariat du Mackenzie .....	20, 38, 86, 119, 182
Willibrord, O. M. Cap. — R. P. ....	144
Winnipeg: au diocèse de .....	83, 167, 168, 212, 257

# LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLESIASTIQUE ET HISTORIQUE

Comprenant vingt-quatre pages et publiée le 15 de chaque mois  
à Saint-Boniface, Manitoba

Abonnement: Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 frs.

VOL. XXIX

JANVIER 1930

No. 1

SOMMAIRE:—Le Jubilé est prolongé — Le culte eucharistique — S. G. Mgr Joseph Guy, O. M. I. — Sa Sainteté Pie XI — La dévotion à Saint Joseph au Canada — Les Bienheureux Martyrs Anglais — Le Pape des Missions — Relations de l'Eglise et de l'Etat — Feu Dom Jean-Marie Chouteau, O. C. R. — Les communautés religieuses — Feu le R. P. Edouard Lecompte, S. J. — Impressions d'un semainier — L'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast — Mon drapeau — Indulgence "toties quoties" attachée aux crucifix — Danses et théâtres — "L'art d'être heureuse" — "Gloires de Marie" — S. G. Mgr Breynat sur les bords de l'Océan Glacial — Le journal catholique — Quête en présence du Saint Sacrement — Les Petites Sœurs de la Sainte Famille — Le ministère bilingue — L'éclairage électrique chez les Esquimaux du Mackenzie — Ding! Dang! Dong! — R. I. P.

## LE JUBILE EST PROLONGE

Le Saint-Père a publié le 23 décembre dernier une lettre encyclique par laquelle le Jubilé de 1929 est prolongé jusqu'à la fin du mois de juin 1930.



## LE CULTE EUCHARISTIQUE

### Une instruction de la Sacrée Congrégation des Sacrements

Les "Acta Apostolicae Sedis" du 4 novembre 1929 ont publié une longue et importante instruction de la Sacrée Congrégation des Sacrements sur les règles à observer et les fautes à éviter dans le Saint Sacrifice de la messe et la distribution ou la conservation des Saintes Espèces.

Après avoir rappelé la sollicitude de l'Eglise à l'égard de la sainte Eucharistie, la Sacrée Congrégation déclare opportun de renouveler certaines prescriptions et de corriger certaines pratiques concernant la matière du sacrement, l'administration des Saintes Espèces et leur conservation durant les trois derniers jours de la Semaine Sainte.

Un long exposé déclare le soin avec lequel il faut veiller sur la nature du vin et du pain qui forment la matière de l'Eucharistie. Il conclut, en mettant en garde contre les falsifications que les progrès de la chimie rendent si faciles. Si le prêtre ne récolte pas chez lui le vin et ne fait pas le pain, il s'adressera de préfé-

rence à des personnes qui veilleront à moudre le blé et à presser le raisin et qui soient au-dessus de tout soupçon.

Dans l'administration du sacrement, il faut veiller avec un soin extrême à ce qu'il ne tombe pas de parcelles sur le sol et qu'elles ne soient foulées aux pieds. Pour éviter cette effrayante irrévérence, il faut remettre la fabrication des hosties à des personnes habiles, ayant les instruments requis; dans beaucoup d'endroits, on a eu la louable pensée de confier ce soin à des religieux ou à des religieuses. Le prêtre doit, en préparant le calice, écarter les fragments qui adhéreraient à l'hostie; il sera expédient d'en faire autant pour les hosties à consacrer pour la communion des fidèles; pour cela, il sera prudent de placer les hosties une à une, au lieu de les verser ensemble dans le ciboire. Le corporal devra être très propre, comme tous les linges d'autel.

Pour éviter la chute de parcelles, dans la communion des fidèles, la coutume s'est introduite vers le milieu du siècle dernier d'employer un plateau de métal que les fidèles tiennent sous le menton. Les parcelles qui y tombent y restent plus facilement et s'y recueillent plus aisément que sur la nappe de communion. La Sacrée Congrégation, interrogée en 1876 sur cet usage, ne s'y est nullement opposée; par suite, il s'est répandu en beaucoup de régions.

Lors des messes en plein air, surtout lorsqu'il vente, il peut y avoir danger de disperser des parcelles des Saintes Espèces; il faudra, pour éviter ce danger, protéger l'autel de trois côtés avec des panneaux, ou bien organiser une tente fermée sur trois côtés et formant chapelle.

Pour les trois derniers jours de la Semaine Sainte, l'instruction rappelle les rubriques du missel et les décrets des Rites.

Voici les prescriptions qui suivent cet exposé et qui ont été discutées le 3 mars 1929 par la Sacrée Congrégation en séance plénière. Nous en donnons la traduction:

1. Les Ordinaires, considérant les avertissements, préceptes et décisions ci-dessus exposés, ordonneront au plus tôt leur observation scrupuleuse aux recteurs d'églises et à ceux qui servent à l'autel pour écarter tout danger de nullité du Sacrifice de l'autel, ainsi que toute occasion d'irrévérence.

2. Ils veilleront, en outre, à ce que dans chaque diocèse, cité ou bourg, selon les contrées, il y ait des personnes capables et au-dessus de tout soupçon, en particulier des religieux de l'un ou de l'autre sexe, chez lesquels les recteurs des églises puissent se procurer, à moins qu'ils ne les aient chez eux, l'une ou l'autre matière du sacrement eucharistique qu'ils pourront employer en toute sûreté de conscience.

3. En ce qui concerne la confection des hosties, les rec-

teurs des églises doivent veiller à ce qu'il n'y demeure pas de parcelles adhérentes et faire en sorte, avant la messe, de les enlever avec soin et précaution et, au moins, de les secouer légèrement dans un crible, s'il faut préparer un grand nombre d'hosties.

4. Ils veilleront avec soin à ne consacrer que des hosties fabriquées depuis peu de temps et à renouveler fréquemment les Saintes Espèces conservées dans un ciboire... ; ils feront en sorte que le tabernacle où est placée la Sainte Eucharistie soit autant que possible protégé contre le vent humide ou froid ; l'humidité ferait facilement moisir les hosties et le froid les rendrait friables.

5. Dans la distribution de la sainte Communion aux fidèles, en dehors de la nappe blanche étendue devant les communicants, d'après les rubriques du Missel, du Rituel et du Cérémonial des évêques, il faudra employer le plateau d'argent ou de métal doré, sans ornements gravés à l'intérieur, que les fidèles tiendront eux-mêmes sous le menton, sauf le cas où la Communion est donnée par un évêque, un prélat célébrant avec les pontificaux, ou durant la messe solennelle avec assistance d'un prêtre ou du diacre qui tient la patène sous le menton des communicants.

6. Il faudra avertir avec soin les fidèles, lorsqu'ils mettent le plateau sous le menton et le donnent au prêtre ou à un autre communicant, de ne pas le pencher ou le renverser de crainte de faire tomber et disperser éventuellement des parcelles.

7. Les fragments qui se trouveront sur le plateau après la communion des fidèles seront versés très soigneusement, avec le doigt, dans le calice, si la communion a lieu durant la messe ; dans le ciboire, si elle a lieu en dehors de la messe.

La Sacrée Congrégation n'a pas l'intention de réprover l'usage des plateaux, quelle que soit leur forme, qui servent, dans certaines églises, pourvu qu'ils soient en métal, non sculptés à l'intérieur, et aptes à recueillir les saintes parcelles.

8. Les Ordinaires veilleront à ce que les recteurs des églises gardent avec grand soin les autels propres, ainsi que les linges sacrés, en particulier, ceux qui reçoivent les Saintes Espèces, et sauront que l'observation des prescriptions ci-dessus énoncées engage gravement leur conscience.

9. En ce qui concerne les Saintes Espèces à conserver pendant les trois derniers jours de la Semaine Sainte, pour la communion des malades, les Ordinaires comprendront l'intention des Rubriques et des Décrets de la Sacrée Congrégation des Rites ; elles sont conservées non pour la vénération publique qui est, au contraire, interdite, mais il faut grandement veiller à ce que le Saint Sacrement de l'Eucharistie, par le lieu même sur-

tout où il est conservé, reçoive l'hommage de l'honneur et de la beauté qui lui est dû.

Les Eminentissimes Pères ont ordonné que les Ordinaires des lieux, dans l'année même de la réception de cette instruction, fassent connaître à la Sacrée Congrégation ce qu'ils ont décidé, en exécution de ces prescriptions et pour l'extirpation d'abus peut-être invétérés.

Le Saint-Père approuva l'instruction le 25 mars 1929; elle est datée du lendemain. Suivent les annotations qui rappellent l'heureux développement du culte eucharistique en nos temps: Congrès eucharistiques internationaux, Encyclique de Léon XIII "Mirae caritatis" sur la sainte Eucharistie, décrets du saint Pape Pie X sur la communion fréquente et sur la communion des enfants, communion donnée par Pie XI aux petits enfants de l'Oratoire Saint-Pierre; procession eucharistique, dans laquelle le Pape apparut pour la première fois en public hors de Saint-Pierre. Une annotation demande que les fidèles, surtout dans les grandes églises des villes, puissent découvrir du premier coup d'oeil l'autel du Saint-Sacrement; les prêtres y veilleront, comme aussi ils enseigneront aux fidèles entrant à l'église à accomplir près de l'Hôte divin, comme il convient, leur principale dévotion.

\* \* \*

Dans une circulaire du 8 décembre 1929, S. Em. le Cardinal Rouleau, archevêque de Québec, fait suivre cette instruction des commentaires suivants:

"Nous aurons à coeur, Messieurs et chers Colaborateurs, de nous conformer aux dispositions édictées par cet important document. Elles n'ont toutes qu'un but: faire honorer de plus en plus l'adorable Sacrement de l'autel, dont la dévotion s'accroît chaque jour, grâce aux exhortations pontificales et aux Congrès eucharistiques.

"Pour ce qui est de la matière du Sacrement de l'Eucharistie, on voudra bien se conformer exactement à la direction donnée dans Notre circulaire du 15 septembre dernier (No 28), pages 466 et suivantes. Vous pourrez ainsi vous procurer des hosties de pure farine de blé, de même qu'un vin de Messe naturel et de bonne qualité.

"Quant à la distribution de la Sainte Communion, la Sacrée Congrégation recommande, en plus de la nappe en usage, l'emploi d'une patène. Il est facile de comprendre la raison de cette mesure. Si la nappe peut recevoir les parcelles, elle ne peut les conserver. Leur blancheur ne se distingue pas de celle de la toile, et ces fragments sont exposés à la profanation en tombant à terre. Au contraire, sur la surface du métal, ils seront parfai-

tement visibles et pourront être reposés avec respect dans le calice ou le ciboire.

“Il existe de ces patènes munies d’une poignée. Facilement elles peuvent être portées par le servent, et placées par lui sous le menton des communiants, pour être ensuite replacées sur l’autel. Ce mode simple et pratique accommodera aussi les fidèles déjà occupés à retenir la nappe de communion.

“Vous voudrez bien, Messieurs, vous procurer cet instrument dans le cours de l’année 1930, à la fin de laquelle les Ordinaires devront faire au Saint-Siège rapport sur les mesures prises pour l’exécution du présent décret.”



**S. G. Mgr JOSEPH GUY, O. M. I.**  
**Vicaire Apostolique de Grouard**

---

S. G. Mgr Grouard, O. M. I., et S. G. Mgr Joussard, O. M. I., son coadjuteur, ayant tous deux démissionné en raison de leur grand âge, le Souverain Pontife a nommé Vicaire Apostolique de Grouard le R. P. Joseph Guy, O. M. I., recteur du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Le nouvel Evêque, qui a reçu le titre d’évêque de Zerta, est né à Montréal, dans la paroisse Saint-Joseph, le 28 juillet 1883, de feu Wilfrid Guy et de feu Emilie Deslauriers. Il fit ses études primaires à l’Asile Bethléem de sa paroisse natale, dirigé par les Soeurs Grises, et à l’Académie des Frères des Ecoles chrétiennes de Sainte-Cunégonde. Il fit ses études classiques au Juniorat du Sacré-Coeur à Ottawa de 1895 à 1900. Il entra le 2 juin 1900 au noviciat de Lachine et l’année suivante au scolasticat Saint-Joseph à Ottawa, où il prononça ses vœux perpétuels le 2 septembre 1902 et où il fut ordonné prêtre, par S. G. Mgr Duhamel, le 9 juin 1906.

Sa première obédience fut au Juniorat d’Ottawa. En 1915, il fut envoyé au Pas, où il fut curé de la cathédrale, procureur des missions du vicariat du Keewatin, maître des novices, délégué général de S. G. Mgr Charlebois, O. M. I., et même conseiller municipal.

En 1920, le futur évêque fut nommé professeur à l’Université d’Ottawa. Il était en même temps représentant des écoles indiennes auprès du gouvernement fédéral. En cette qualité il fit plusieurs visites dans l’Ouest et en 1926 se rendit jusqu’à Aklavik. Il agissait en même temps comme secrétaire de Mgr Turquetil, O. M. I., préfet apostolique de la Baie d’Hudson.

En avril 1927 il fut nommé recteur du Collège Mathieu de Gravelbourg, en remplacement du R. P. Josaphat Magnan devenu provincial du Manitoba. Mêlé très activement au mouve-

ment franco-catholique dans la Saskatchewan, il est le premier vice-président général de l'A. C. F. C. En 1928 il fut créé officier de l'instruction publique par le gouvernement français.

Nous sommes heureux d'offrir nos félicitations et nos meilleurs voeux de fécond épiscopat au nouveau vicaire apostolique. Il est bien préparé pour recueillir la succession du doyen de l'épiscopat canadien, missionnaire depuis 68 ans dans les régions du Nord-Ouest.

Il nous fait également plaisir d'adresser un salut respectueux et combien mérité aux deux vénérables vieillards qui prennent leur retraite après une carrière si longue et si bien remplie.

S. G. Mgr Pierre-Emile Grouard, né le 2 février 1840 à Brûlon, diocèse du Mans, en France, fut ordonné prêtre à Boucherville le 3 mai 1862 par S. G. Mgr Taché et sacré par lui évêque titulaire d'Ibora à Saint-Boniface le 1er août 1891; il avait été élu vicaire apostolique de l'Athabaska-Mackenzie le 18 octobre précédent.

S. G. Mgr Henri-Célestin Jousard, né à Saint-Michel de Saint-Geoirs, diocèse de Grenoble, en France, le 2 octobre 1851, fut ordonné prêtre le 21 avril 1880. Après une rude carrière de missionnaire, il fut élu évêque titulaire d'Arcadiapolis et coadjuteur de S. G. Mgr Grouard le 11 mai 1909. Il fut sacré à Vancouver le 5 septembre de la même année par S. G. Mgr Dontenwill, supérieur général des Oblats de Marie Immaculée. Il est donc évêque depuis vingt ans et célébrera dans quelques mois ses noces d'or sacerdotales.



## SA SAINTETE PIE XI

par S. Em. le Cardinal Rouleau

---

Quel sujet plus prenant pour un conférencier catholique que la carrière de l'illustre Pontife qui règne actuellement sur le siège de Saint-Pierre? Et qui pouvait mieux le traiter que le chef de l'Eglise canadienne, l'éminent religieux que Rome a tiré de l'humilité du cloître pour le placer sur le trône cardinalice de Québec?

L'attente des auditeurs de la journée diocésaine de Québec n'a pas été déçue. Ils ont vu se dérouler sous leurs yeux la brillante carrière de Pie XI, marquée d'étape en étape par quelque grand geste. C'est afin de faire profiter tous les catholiques de notre pays de cette belle page que l'Oeuvre des Tracts a obtenu de Son Eminence l'autorisation de la publier en plaquette. Une magnifique gravure du Pape orne la couverture. On peut se procurer cette brochure à 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

## LA DEVOTION A SAINT JOSEPH AU CANADA

Allocution de S. Em. le Cardinal Rouleau  
à l'Oratoire du Mont-Royal le 19 novembre

On vous a dit tout à l'heure dans la chaire l'historique de ce sanctuaire, ses origines humbles où se voit la trace évidente de la grâce de Dieu.

C'est pour nous, prêtres et évêques, un besoin de remercier le Seigneur. C'est un devoir très doux que nous accomplissons d'offrir des actions de grâces à l'Éternel, pour avoir glorifié sur ce coin de terre privilégié le père putatif de Jésus. Saint Joseph est patron de l'Église universelle, mais aussi, depuis l'origine de notre pays, il en est le patron céleste. Aussi n'est-il pas étonnant qu'il ait choisi en notre patrie un endroit spécial pour répandre ses bénédictions.

Mes bien chers frères, si nous devons remercier le Seigneur d'avoir glorifié ainsi le père nourricier de Jésus, il est une autre manière de le faire, c'est en imitant ses vertus. Elle est si admirable, la vie de saint Joseph. Est-il une âme baptisée qui ne puisse trouver en lui un modèle à imiter, en même temps qu'un protecteur à supplier? Si nous étions fidèles à l'imiter, les maux qui ravagent notre société et la désolent, disparaîtraient bientôt de la terre.

Saint Joseph est patron de la vie intérieure. Ce n'est pas une pratique réservée aux âmes consacrées à Dieu. Tout chrétien qui a reçu la grâce du baptême, parce qu'il est le temple de Dieu, doit vivre de la vie intérieure, uni à celui qui est le centre de son âme. Il doit descendre dans son cœur pour y offrir un hommage à la majesté divine, afin de pouvoir ensuite répandre la charité qu'il aura puisée dans l'Esprit-Saint.

Si nous vivions ainsi comme saint Joseph, toujours unis à Dieu comme lui, nous pourrions prendre l'Enfant-Jésus dans nos bras et l'offrir au Père éternel pour qu'Il l'adore pour nous, le remercie et lui demande les grâces dont nous avons un besoin si impérieux.

Pères de famille, voulez-vous un modèle? Regardez saint Joseph. Vous apprendrez de lui la confiance en Dieu, la sollicitude pour tous ceux qui vous sont confiés. Vous vous sanctifierez, ainsi que vos enfants qui grandiront sous votre regard en grâce, comme en âge, devant Dieu et les hommes.

Si vous avez des inquiétudes matérielles, n'est-il pas le dispensateur des bienfaits de Dieu? Si nous n'avions pas la Providence, comme nous serions à plaindre! Mais nous avons un père au ciel qui a connu la sollicitude de Dieu. C'est ce qui lui a donné la force de faire son devoir. Chrétiens, catholiques, nous ne de-

vons pas avoir une foi languissante. Ayons une grande confiance en saint Joseph, notre père à tous. Qu'elle prospère dans nos paroisses! Qu'elle s'étende d'un océan à l'autre! Que Jésus-Christ soit servi et adoré et qu'il règne, parce que Roi; et alors Il régnera sur notre pays et nos familles, comme autrefois à Nazareth.

Viendra le jour où nous devons rendre compte de notre vie. Si nous avons cultivé dans nos âmes les vertus dont saint Joseph nous donne l'exemple, si nous avons travaillé selon nos forces à faire connaître et aimer Dieu, nous ne craindrons pas. Parce qu'elle aura été le domicile de Dieu, notre âme pourra sans crainte paraître devant son Juge. Saint Joseph, patron de la bonne mort, veillera sur nous et nous obtiendra la grâce de faire en ce moment suprême un acte d'amour parfait. Ayant ainsi accompli sur terre le rôle pour lequel Dieu nous a prédestinés, nous irons chanter ses miséricordes dans l'éternité.

Afin que cette grâce vous soit donnée à tous, que la bénédiction de saint Joseph descende sur vous, vos familles, vos entreprises, le pays tout entier.



## LES BIENHEUREUX MARTYRS ANGLAIS

---

Le 15 décembre a eu lieu la béatification de 136 martyrs anglais qui, sous les règnes de Henri VIII, d'Elisabeth, de Jacques Ier et de Charles II, c'est-à-dire de 1537 à 1680, donnèrent leur vie pour la foi chrétienne en témoignage de leur fidélité à l'Eglise romaine. Leur nombre imposant et la variété de leur classe sociale ou de leur profession ne manquent pas d'intérêt: 65 prêtres séculiers, 35 laïques, 3 femmes, 1 Minime, 1 Chevalier de Malte (S. Jean), 2 Franciscains, 21 Jésuites, et 8 Bénédictins.

Huit jours plus tard, le 22 décembre, le vénérable Jean Ogilvie, Jésuite écossais, dont la cause avait été introduite dès 1629, a été aussi déclaré Bienheureux.

La cause des martyrs anglais ne fut introduite qu'au XIXe siècle. En 1874, une liste de 360 martyrs fut présentée au Saint-Siège, et le 29 décembre 1888, Léon XIII approuva le culte que les fidèles d'Angleterre vouaient déjà à 54 d'entre eux; le même Souverain Pontife ajoutait, le 13 mai 1895, neuf martyrs au nombre des Bienheureux. Après un examen attentif des documents, il avait signé, le 9 décembre 1886, le décret d'introduction de la cause de 253 martyrs qui, selon l'usage d'alors, devenaient par le fait même Vénérables. C'est de ce nombre que furent détachés les martyrs qui viennent d'être béatifiés.



---

## LE PAPE DES MISSIONS

---

Au cours d'une audience accordée aux représentants des Congrégations missionnaires de toutes les nations, Pie XI a rappelé, parce qu'elles lui tiennent au coeur, les grandes directives de l'apostolat missionnaire.

1. Les missionnaires ne doivent en aucun lieu faire du nationalisme. Le nationalisme est un véritable fléau et il n'est pas exagéré de l'appeler une malédiction dans l'oeuvre des missionnaires.

2. Ceux qui travaillent pour Dieu ne doivent pas se mêler des affaires séculières.

3. Les serviteurs de Dieu doivent maintenir entre eux une unité de coeur, une unité de pensée et une unité d'action. C'est dans cette unité que réside le secret du succès.



## RELATIONS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT

---

Cette grave question a été facilement l'objet d'erreurs théoriques et pratiques largement répandues et profondément enracinées. Tantôt ont prévalu au cours des temps la doctrine qui voulait l'Église assujettie au pouvoir, ou la doctrine qui réclamait une totale séparation de l'Église et de l'État. De là, la nécessité de bien examiner les principes concernant la nature et les fins diverses de ces deux sociétés pour préciser le point de contact de leurs mutuelles relations. L'histoire nous apprend que l'origine de toutes les erreurs en cette matière réside dans l'incompréhension ou l'ignorance de la nature et de la fin de l'Église.

En effet, l'institution et la constitution de l'Église sont divines, et la place de celle-ci et sa mission surnaturelle sont au-dessus de toute institution purement naturelle, comme est l'institution de l'État. Elle ne lèse ni ne gêne aucunement les droits de celui-ci qu'au contraire elle protège et fortifie pour le bien de l'humaine association. Cela, parce qu'elle rend à Dieu ce qui est à Dieu, selon le principe évangélique. De là, la nécessité que l'Église et l'État agissent d'accord pour la réalisation de leurs fins respectives. Opposer l'État à l'Église, c'est troubler l'ordre providentiel de la vie humaine générale et causer de grands torts tant à l'individu qu'à la société. Au contraire, le principe de l'autorité sera d'autant plus affermi, le bien-être et l'avenir de la nation seront d'autant plus sûrs, que l'activité des deux pouvoirs sera plus harmonieuse.

PIE XI.

**FEU DOM JEAN-MARIE CHOUTEAU, O. C. R.**  
**Abbé de Notre-Dame de Bellefontaine**

Le 29 décembre s'est éteint pieusement à l'abbaye de Notre-Dame de Bellefontaine, près d'Angers, en France, Dom Jean-Marie Chouteau, abbé de ce monastère depuis 63 ans et âgé de 88 ans. Il nous a été donné plusieurs fois de voir ce distingué religieux, à la haute stature, à la grande barbe blanche, venir jusque dans notre lointain Manitoba. Il venait y visiter ses fils du Monastère de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert, qu'il fonda en 1892, après avoir fondé en 1881 le monastère de Notre-Dame du Lac, à Oka, devenu la florissante abbaye que l'on sait. C'est au regretté défunt que le Canada doit l'établissement sur son sol des moines cisterciens ou trappistes, enfants de saint Bernard. Son nom mérite donc une place d'honneur dans l'histoire religieuse de notre pays.

Pour rendre hommage à sa mémoire et donner une idée de l'oeuvre accomplie par le vénérable abbé pendant sa longue vie, nous ne saurions mieux faire que de reproduire ici une partie de l'adresse que lui présentèrent ses fils manitobains le 13 mai 1926, à l'occasion de sa dernière visite qui coïncidait avec l'année de ses noces de diamant.

Très Révérend Père,

En 1917, à cause des tristes événements au milieu desquels nous vivions, nous n'avons pu, malgré tous nos désirs, célébrer le triple jubilé qui se présentait à nous en cette année bénie: le centenaire de la restauration, après la Révolution française, de Bellefontaine, notre Maison Mère; le cinquantenaire de votre bénédiction abbatiale (19 mars 1867) et le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de Notre-Dame des Prairies.

Dieu, dans sa bonté toujours immense, nous réservait de célébrer aujourd'hui vos noces de diamant avec l'abbaye de Bellefontaine (5 octobre 1866). Que le Seigneur en soit à jamais béni!

Que d'oeuvres sont sorties de vos mains pendant ces soixante ans consacrés par vous au service de Dieu! Et tout d'abord la réédification complète de l'abbaye de Bellefontaine, et la restauration non moins remarquable du monastère et du pèlerinage de Notre-Dame des Gardes, malgré des difficultés et des contradictions de toutes sortes. Puis, la fondation de deux maisons de notre Ordre en cette terre canadienne, si française, où nous avons retrouvé avec notre langue la foi de nos Pères...

Nous pourrions encore citer comme fruit de vos travaux, bien qu'indirectement, ce troisième monastère, Mistassini, issu d'une de vos filles et déjà en plein air de prospérité et à qui vo-

tre coeur de grand-père a donné de si nombreux et de si paternels encouragements.

Tout cela malgré les épreuves bien dures parfois par lesquelles vous avez passé et qui sont une nécessité de la vie présente, où tout s'élabore et s'enfante dans la douleur, tout cela auréole votre front vénérable de cette joie céleste que tout homme de bien doit ressentir quand tout lui a réussi dans le travail entrepris pour la gloire de Dieu.

Ces soixante ans nous font voir par la pensée cette longue suite de moines formés par vous à la vie parfaite, dont vous ne savez plus le nombre, mais dont vous avez été, ou vous êtes encore le Père vénéré et aimé ou le Grand-Père.

Toutes ces oeuvres réjouissent et honorent vos fils plus qu'on ne saurait dire, et leurs coeurs remplis d'allégresse en bénissent et remercient Dieu, notre Père, toujours prêt à bénir d'une façon particulière ceux qui marchent dans ses voies. Vraiment, malgré toutes vos épreuves, vous êtes bienheureux et tout vous a réussi, "beatus es et bene tibi erit", et vous avez vu les enfants de vos enfants, et tous autour de votre table, comme de jeunes plants d'olivier, pleins de vigueur..."

Un service funèbre a été chanté au Prieuré de Notre-Dame des Prairies à Saint-Norbert le 2 janvier. Le célébrant était le R. P. Louis, l'un des survivants de la fondation de 1892. S. G. Mgr l'Archevêque était présent, ainsi que Mgr G. Cloutier, P. A., V. G., curé de Saint-Norbert, Mgr A.-A. Cherrier, P. A., V. G., de Winnipeg, Mgr W.-L. Jubinville, P. D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface, M. l'abbé C.-H.-G. Gandos, aumônier de l'Asile Ritchot, et d'autres membres du clergé.

R. I. P.



## LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Bien que les communautés religieuses jouissent au Canada de l'estime de la plupart des nôtres, le nombre semble croître de ceux qui méconnaissent leur oeuvre et s'inquiètent de leur développement. Ils ne voient pas quels services elles rendent à la cité. Aussi est-ce pour éclairer ceux-ci et affermir les autres dans leur jugement que l'Ecole Sociale Populaire vient de publier en brochure la remarquable conférence faite à la Semaine sociale de Chicoutimi par l'honorable Juge C.-E. Dorion, de la Cour d'Appel. Le distingué magistrat expose en des pages fortement pensées la valeur morale des communautés religieuses. Ce travail a créé chez les auditeurs de la Semaine sociale de Chicoutimi la plus favorable impression. Il mérite d'être répandu dans tous les milieux. Il se vend 15 sous l'exemplaire; \$10.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

## FEU LE R. P. EDOUARD LECOMPTE, S. J.

Le 20 décembre est décédé au Collège Jean-de-Brébeuf, à l'âge de 73 ans et 10 mois, le R. P. Edouard Lecompte, S. J., qui eut de nombreuses relations avec le Manitoba catholique, en particulier avec le Collège de Saint-Boniface, dont il fut préfet des Etudes et de Discipline pendant l'année scolaire 1890-91 et recteur du 27 avril 1913 au 31 juillet 1914. Il visita aussi annuellement le Collège de 1903 à 1912 en sa qualité de supérieur de la mission canadienne ou de provincial. Il y fit aussi un séjour de repos en mars 1903 pendant lequel il composa ce petit poème intitulé: "Mon drapeu", dont les strophes chantées à une séance publique tenue au Collège, remportèrent un très vif succès.

Dans les quinze dernières années de sa vie, le regretté Jésuite composa une série d'ouvrages remarquables, dont nous ne pouvons qu'indiquer les principaux. Sa notice historique sur les anciennes missions des Jésuites de la Nouvelle-France et celles de leurs missions actuelles forment deux brochures précieuses à conserver et à consulter. Son ouvrage le plus important: "l'Histoire de la Compagnie de Jésus au Canada au XIXème et au XXème siècle", fait heureusement suite aux travaux de Charlevoix et de Rochemonteix. "Sir Joseph Dubuc", biographie on ne peut plus intéressante d'un illustre magistrat manitobain, renferme des leçons magnifiques et renseigne en même temps, sur une période mouvementée de l'histoire du Nord-Ouest canadien. Il écrit encore des biographies de Catherine Tekakwitha et du R. P. Louis Leboeuf, S. J., missionnaire canadien de la brousse africaine, ainsi qu'un ouvrage populaire sur "l'Association catholique des voyageurs de commerce du Canada". Il était à élaborer une biographie de Mgr Bourget lorsque la mort vint le surprendre la plume à la main.

"Avec le Père Lecompte, a justement écrit dans "Le Devoir" l'un de ses disciples, "Discipulus", disparaît l'une des plus marquantes personnalités de la vie religieuse au Canada. Rien de banal même dans l'extérieur émacié de cet homme de très haute taille légèrement inclinée et d'assez forte ossature. Malgré certaine irrégularité — la seule peut-être qui soit entrée dans sa vie — sa physionomie était agréable, imposante et distinguée autant qu'expressive de vertu, d'ascétisme et de vie intérieure intense — il aimait tant le recueillement de sa cellule! Gentilhomme parfait, toute sa personne, son maintien et ses procédés traduisaient de grands sentiments sous un air de noblesse sans hauteur ni affectation. Plutôt distant et incapable d'aucune familiarité, il n'était pourtant pas froid. Il ne rebuait pas; il imposait le respect. Rare type d'éducation idéale

et de politesse exquise, il était toujours d'abord facile, d'une grande affabilité, d'un commerce agréable et d'une conversation charmante. Esprit délié et cœur plein de délicatesse, il avait, en toute circonstance, le mot de la situation. Nature vive, mais constamment maîtresse d'elle-même, s'il ressentait le manque d'égarde, il ne s'en plaignait jamais. Non, ce n'était pas un geignard. Très humain et pondéré, même quand il lui fallait trancher dans le vif, il n'écrasait personne et se montrait constamment incapable de rancune. Ayant appris à souffrir, il était pour les malades plein de prévenances et d'une bonté toute paternelle. Bienveillant sans faiblesse, il était de même viril sans raideur. Homme sincère, on admirait sa loyauté et sa droiture autant que son énergie et sa force de caractère. Sa discrétion semblait impeccable. D'une belle intelligence et très spirituel, il restait sans ostentation, ne faisant jamais vaine parade de son esprit. Avec lui, pas de vulgaires puérités non plus, bien qu'il sût accueillir à propos la parole plaisante et la dire lui-même dans l'occasion. Son langage n'avait jamais rien qui pût blesser qui que ce fût. Aimant la saine gaieté aux heures voulues, l'éclat de rire bruyant, toutefois, lui était absolument étranger.

“Le Père Lecompte parlait aussi bien l'anglais que le français, tout en reconnaissant les droits si légitimes de sa chère langue maternelle. D'une haute et fine culture classique, il s'est souvent signalé, en différents genres, comme écrivain ou littérateur excellent. Ses vastes connaissances et la souplesse de ses talents si variés se prêtaient à tout. Historien ou épistolier, son style est toujours prenant autant qu'original. A ses heures, il sut être poète élégant et de belle inspiration. D'un goût remarquablement sûr et cultivé, il avait, à un haut degré, le culte du beau aussi bien que l'amour du vrai et du juste. C'était une âme d'artiste et qui excellait à mettre en lumière, avec un rare bonheur, ce qu'il savait si bien concevoir. Ceux qui l'ont eu pour professeur n'oublieront jamais les heures aussi agréables qu'instructives qu'il leur a fait passer en classe. Homme d'ordre jusque dans le détail, de grand jugement et de sens pratique, il l'était de même du devoir présent. Avec peu de santé, il a toujours été un modèle de travailleur et un apôtre ardent. S'il n'a pu donner sa vraie mesure en tout — elle eût été splendide — faute de vigueur physique, du moins a-t-il su admirablement encore faire valoir autant que possible les dons enviables que Dieu lui avait départis. Ce qu'il ne pouvait fournir par lui-même, il en encourageait volontiers l'exécution par les autres. Il était du reste foncièrement encourageant et sympathique, faisant facilement confiance à qui savait lui en témoigner. L'œil grand ouvert sur les besoins de son époque et de son pays, il se tenait au fait des bons mouvements d'actualité, se réjouissant de tou-

tes les belles initiatives au profit de la bonne cause. Sur le terrain des choses de la vie spirituelle, il se sentait parfaitement chez lui, et avec quelle maîtrise il en parlait au besoin. Il a eu à décider bien des vocations ou à mieux orienter bien des existences. "Fortiter" ou "suaviter", selon le cas, il traitait toujours avec sûreté et un tact parfait ceux qu'il avait à diriger, prêtres, religieux ou laïques, ne manquant jamais de pousser chacun vers son idéal ou de lui inspirer un amour plus généreux des obligations ou des vertus de son état. Sa piété profonde et éclairée, puisée d'abord dans la famille, puis au séminaire de Saint-Sulpice, ne se démentit pas un seul instant, une fois entré dans la Compagnie de Jésus. A la forte école des Exercices de saint Ignace qu'il avait approfondis et savait vivre habituellement, elle s'était plutôt affermie ou trempée davantage, de même que ses convictions. La mort venue presque en coup de foudre ne l'a pourtant pas pris au dépourvu. Sa pensée lui était devenue familière. Il l'attendait donc depuis longtemps et il a dû lui faire le meilleur accueil.

"N'empêche que la Province franco-canadienne de la Compagnie s'en afflige, un peu à l'instar du divin Maître au tombeau de Lazare. Elle perd en lui non seulement une plume bien taillée, un patriote de belle tradition ou selon Dieu, mais encore un de ses sujets les plus éminents qui a su lui faire honneur et lui rendre — sans jamais s'en vanter — les plus grands services en maintes circonstances; mais surtout un fervent et saint religieux, un Jésuite vraiment exemplaire ou très authentique.

"Qu'il repose, comblé de mérites, dans la douce paix des Coeurs sacrés de Jésus et de Marie qu'il a si bien su faire aimer et qu'il a tant aimés lui-même."



### IMPRESSIONS D'UN SEMAINIER

---

Le volume de la dernière Semaine sociale, contenant le texte complet des cours et conférences donnés en août 1929 à Chicoutimi sur la cité, va paraître. Comme pour mettre les lecteurs en goût, un fidèle semainier, le notaire Wilfrid Guérin, a publié ses impressions sur cette semaine qui fut l'une des plus brillantes de la série. On trouvera dans ces pages une bonne vue d'ensemble des sujets traités et d'intéressantes réflexions. La direction de l'Ecole sociale populaire qui édite cette brochure y a ajouté quelques articles parus sur le même sujet, entre autres celui du chanoine Rychmans, de Louvain, publié dans la "Revue des Idées et des Faits" de Bruxelles. Cette brochure se vend 15 sous l'exemplaire, \$10.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

## L'HONORABLE JUGE J.-E.-P. PRENDERGAST

“Les Cloches” sont heureuses de joindre leur note joyeuse au concert unanime de félicitations qui a accueilli l'élévation de l'honorable Juge J.-E.-P. Prendergast au poste de Juge en chef du Manitoba. C'est le couronnement d'une longue et méritante carrière judiciaire et la reconnaissance de la science, de l'intégrité et de l'urbanité du distingué magistrat.

Cette promotion est un honneur pour les catholiques du Manitoba et pour les compatriotes du nouveau Juge en chef.



### MON DRAPEAU

Pour mon drapeau, pure et brillante page  
 Portant, écrits en traits si glorieux,  
 Au Canadien qui vit sur toute plage,  
 Le souvenir et la foi des aïeux,  
 Je veux celui qu'au jour de la victoire  
 Le grand Montcalm planta sur le rempart,  
 Que Crémazie au temple de l'histoire  
 Auréola de son merveilleux art.  
 Pour mon drapeau, gage assuré de gloire,  
 O Carillon, je veux ton étendard!

Sur mon drapeau je veux un autre emblème.  
 Une guirlande au milieu de tes plis:  
 Au champ d'azur il convient que l'on sème  
 Feuilles d'érable auprès des fleurs de lys.  
 Dans nos forêts, où, devant le courage  
 Du preux colon, le sentier s'est ouvert,  
 Règne, drapé dans son royal ombrage,  
 Un arbre aimé dont le sol est couvert.  
 Sur mon drapeau je veux ta noble image,  
 O Canada, je veux ton rameau vert!

Sur mon drapeau, comme dernier symbole  
 Plus beau qu'un lys, plus brillant que l'or pur,  
 Sur mon drapeau je veux une auréole  
 S'irradiant en rubis dans l'azur.  
 Du Golgotha Jésus brise la pierre,  
 Dompte le monde et son rire moqueur,  
 Et conquérant le palais, la chaumière,  
 Roi légitime, il s'avance en vainqueur.  
 Sur mon drapeau, qui marche à ta lumière,  
 O Christ, ô Roi, je veux ton divin Coeur!

Edouard LECOMPTE, S. J.

## INDULGENCE "TOTIES QUOTIES" ATTACHEE AUX CRUCIFIX

"L'Ami du Clergé" du 19 septembre dernier fait les remarques suivantes, très pratiques, sur une déclaration de la S. Pénitencerie, en date du 23 juin, concernant l'indulgence "toties quoties" attachée aux crucifix.

Tout le monde connaît les crucifix à qui est appliquée l'indulgence de la bonne mort. Ils existent depuis longtemps. Mais, avant Pie X, leur usage, la durée de l'indulgence y attachée, etc., étaient soumis à des prescriptions restrictives. Peu de personnes pouvaient leur appliquer ces indulgences.

Pie X, en cela comme en beaucoup d'autres concessions, élargit singulièrement les choses. Il accorda à des évêques, à des prêtres, les autorisations nécessaires pour appliquer aux crucifix l'indulgence de la bonne mort. Il permit ensuite au Saint-Office de donner le même pouvoir à tous les prêtres approuvés pour les confessions.

Il se répandit tout de suite des théories exagérées sur ces indulgences, sur ces crucifix, sur le "toties quoties". Le Saint-Office, le 19 juin 1914, remit les choses au point. (Cf. "Ami" 1914, p. 739.)

Il paraît que cette explication du Saint-Office risquait d'être oubliée de nos jours. C'est pourquoi la S. Pénitencerie la répète et la maintient. Le privilège, l'indulgence, etc., de ces crucifix dits "toties quoties" est de la teneur et portée suivantes: "Chaque fidèle en danger de mort, embrassant ou simplement touchant l'un de ces crucifix, qu'il lui appartienne ou non, peut gagner une indulgence plénière, pourvu que, confessé, communie si possible, ou au moins contrit de coeur, il invoque le T. S. Nom de Jésus, de bouche, s'il le peut, ou au moins dévotement de coeur, et qu'il accepte la mort, de la main de Dieu, avec soumission, et la regardant comme le châtiment du péché".

Il en est ainsi de quelque manière légitime que ces crucifix aient été indulgenciés, quelle que soit la personne dûment autorisée qui les a indulgenciés, quelle que soit la manière dont ils sont parvenus, légitime aussi, bien entendu, à la personne du mourant.

On le voit, ici le "toties quoties" signifie, non pas que le mourant gagnera une indulgence plénière chaque fois qu'il baisera ou touchera le crucifix, mais que l'indulgence demeure attachée au crucifix pour toute personne, pour toute situation de danger de mort, dans les conditions requises. Ce qui ne veut pas dire, on le comprendra assurément, qu'il n'y a pas avantage à baiser plusieurs fois ces crucifix, ou à les présenter plusieurs

fois au même fidèle, parce que nul ne sait si une indulgence plénière est gagnée, comme plénière, à tel moment, après tel acte. Tous savent, au contraire, que l'indulgence peut atteindre divers degrés, suivant la dévotion actuelle de qui pose les actes voulus.



## DANSES ET THEATRES

### Extrait d'une circulaire de S. Em. le cardinal Rouleau

Il est de Notre devoir d'attirer l'attention des fidèles sur les graves dangers d'ordre moral que comportent certains divertissements mondains. Nous voulons parler des danses et des spectacles.

Les Docteurs de l'Eglise ont toujours enseigné que les danses honnêtes, honnêtement dansées entre personnes honnêtes, n'étaient pas illicites; car, en soi, elles sont une manifestation d'allégresse, et non pas un acte de libertinage (saint Antonin, saint Alphonse, Benoît XIV, Cajétan). Mais aussi ils ont constamment tenu que les danses aux attitudes provocantes et licencieuses, aux gestes suggestifs et aux toilettes immodestes étaient condamnables et condamnées à raison de la fin coupable qu'elles poursuivent, du péril prochain de péché mortel qu'elles comportent, des tentations qu'elles suggèrent, des passions qu'elles allument, du scandale qu'elles sèment et des péchés qu'elles multiplient.

Une longue expérience a démontré à l'Eglise quels périls courent les âmes et les moeurs chrétiennes dans ces réunions dangereuses, où tant de griseries affolent surtout les jeunes danseurs, et où s'exerce une si peu efficace surveillance! Aussi, n'a-t-elle pas cessé de les proscrire, et de demander à ses enfants d'être fidèles aux promesses de leur Baptême. Ils ont renoncé au monde, à Satan et à ses oeuvres, c'est-à-dire au péché et à l'occasion du péché. Que tous, parents et jeunes gens ou jeunes personnes, qui se font gloire de leur foi catholique, sachent également faire honneur à un engagement sacré.

Par conséquent toutes les danses qui, sans excuse valable, constituent une occasion prochaine de faute grave pour le danseur ou pour son prochain, doivent être écartées sous peine de péché mortel. Qu'un fidèle ne dise pas: "Pour moi je ne pêche pas; je n'y vois aucun mal; je ne fais rien de répréhensible!" Il reste que la défense de l'Eglise est portée en présomption de droit ou de péril commun, et qu'en ce cas elle oblige tous les sujets, parce qu'elle s'appuie sur une raison véritable qui subsiste toujours encore qu'elle ne se vérifie pas dans un cas particulier. De plus, qui peut garantir de bonne foi que celui qui hésite à se soumettre à la loi est un juge éclairé et désintéressé, et qu'il

n'est pas victime de son illusion? Qui peut l'assurer que son exception ne nuira pas au bien commun que poursuit le zèle de l'Église, et que, de ce chef, sa conduite ne deviendra pas gravement coupable?

Voici quelques avis de saint François de Sales sur la danse: "Pour éviter les dangereuses impressions que ce vain plaisir peut donner à vos esprits, pensez aux âmes qui brûlent en enfer à cause des fautes qu'elles ont commises au bal... Pensez à Notre-Seigneur, à Notre-Dame, aux Anges et aux Saints qui vous ont vus au bal et qui ont eu grande pitié de voir votre coeur amusé à une si grande niaiserie; pensez à la mort qui approche en se moquant de vous, et qui vous fait signe pour entrer dans cette danse macabre où les gémissements remplaceront les violons et où vous ne ferez qu'un seul passage de la vie à la mort." ("Introd. à la Vie dévote", chap. 33, par. III.)

Nous disons la même chose des théâtres.

Il y a des spectacles qui peuvent être une récréation inoffensive, agréable, même instructive et bienfaisante, lorsqu'il n'y a absolument rien dans les pièces que l'on représente, ni dans les costumes, ni dans les acteurs, qui soit de nature à blesser la morale; ou, mieux encore, lorsque ces spectacles tendent à exalter les plus nobles sentiments et à élever l'âme aux plus hauts sommets. Mais, aujourd'hui, combien de films et de productions théâtrales ont cette signification? Combien de metteurs en scène et d'acteurs ont cette intention? Hélas! trop souvent les représentations sont des écoles d'irrégion ou d'immoralité! Il n'y a qu'à jeter un coup d'oeil sur l'affiche, sur la scène ou sur l'écran, pour y voir des spectacles grossièrement démoralisateurs. On devine l'effet que produisent sur une imagination vive et ardente, sur un organisme sensible et nerveux, ces décors violents, ces costumes déshonnêtes, ces démonstrations passionnées, ces actes de vulgarité et de sensualité, de vandalisme ou de cruauté.

Le mal est encore aggravé par les conditions dans lesquelles se déroulent les vues cinématographiques. Elles ont lieu dans des salles à demi éclairées, où la jeunesse des deux sexes s'entasse sans surveillance, et transforme trop souvent ces endroits en un lieu malpropre, digne de toute réprobation.

Pourquoi faut-il que nous soyons parfois surpris et peiné de rencontrer en faveur de pièces scandaleuses, des réclames accompagnées d'audacieuses vignettes, en des feuilles qui nous ont habitué à plus de tenue!

Telle est la situation. Est-il étonnant que l'Église dénonce et combatte ces théâtres et ces cinémas éhontés?

Personne ne peut fréquenter un théâtre mauvais. L'honnêteté naturelle aussi bien que la conscience religieuse le réprouve. Il n'existe aucune obligation d'assister à ces pièges dé-

testables qui causent tant de ravages dans une jeunesse inconsidérée. Si donc on assiste à une représentation notablement indécente pour le plaisir que cette représentation peut occasionner, il est hors de doute que l'on commet un péché mortel. Ainsi parle saint Alphonse de Liguori ("Théol. Morale", liv. III, n. 427), et tous les théologiens avec lui.

Mais lorsqu'un bon chrétien est moralement sûr qu'il n'y aura rien de contraire aux bonnes mœurs, il ne lui est pas défendu d'assister à une représentation et d'y prendre une honnête récréation. (S. Thomas, "Som. Théol.", 2, 2, 168, 3, 3, m.)

Messieurs les Curés, les prédicateurs et les confesseurs apporteront toute leur sollicitude pour combattre un désordre si funeste et pour détourner les fidèles de ces foyers de corruption.



### "L'ART D'ÊTRE HEUREUSE"

---

Nous recommandons à nos lecteurs le livre qui vient de paraître sous ce titre et qui contient un recueil des principaux écrits de M<sup>me</sup> Annette Saint-Amant. M. l'abbé Lionel Groulx a présenté le volume en une éloquente préface et dit ses rares mérites. "L'Art d'être heureuse" — dit-il en guise de conclusion — révélera, croyons-nous, un écrivain fort distingué et une âme de femme très noble. Elle fut une réaction vivante contre toutes les légèretés, tous les abandons féminins. Qui contestera que ce ne soit aujourd'hui une façon d'être héroïne? En lisant son petit livre posthume, que nous présentent les mains pieuses de M. Donatien Frémont, on regrettera que cette claire et généreuse intelligence n'ait pu donner sa pleine lumière. On saura gré à la fidélité d'un grand souvenir d'avoir rallumé la mèche prématurément éteinte". — En vente à "La Liberté", 619, Avenue McDermot, Winnipeg, \$1.00 franco.



### "GLOIRES DE MARIE"

---

Le Congrès Marial de Québec, tenu l'an dernier, recommande aux prêtres d'expliquer aux fidèles dans la prédication et les catéchismes la doctrine de la Médiation de la Très Sainte Vierge et de répandre les ouvrages qui exposent cette consolante doctrine. Parmi les ouvrages recommandés, le Congrès, par la bouche autorisée de Son Eminence le Cardinal Rouleau, cite les "Gloires de Marie" par saint Alphonse de Liguori. Cette honorable citation était d'ailleurs bien due.

Tous les écrivains ecclésiastiques de nos jours ont proclamé Saint Alphonse chevalier de la Bienheureuse Vierge Marie

et le champion de la doctrine de sa Médiation universelle. "Saint Alphonse, écrit le P. Hugon, O. P., a traité longuement, dans les "Gloires de Marie", cette question qui lui est particulièrement chère et il a répondu aux attaques dirigées contre une si pieuse et si solide doctrine."

L'éminent Cardinal Mercier écrivait également: "Le grand Saint Alphonse a popularisé beaucoup la doctrine traditionnelle d'après laquelle toutes les grâces dans l'ordre actuel de la Providence nous viennent par Marie."

Pour répondre aux vœux du Congrès, les Pères Rédemptoristes de Sainte-Anne de Beaupré ont réédité une édition populaire de ce livre. Il se vend quarante sous l'exemplaire; quatre piastres et vingt-cinq la douzaine; trente-deux piastres le cent, plus frais de port.



### S. G. MGR BREYNAT SUR LES BORDS DE L'OCEAN GLACIAL

S. G. Mgr Breynat a adressé les lignes suivantes à la "Revue Apostolique" de Lyon: "J'ai passé deux mois sur la côte arctique. Un accident au P. Binamé ayant nécessité son départ immédiat pour Edmonton, je me suis vu dans la nécessité de laisser à Letty Harbour un jeune Père que m'a cédé le Texas, le P. Griffin. Le bon vieux Frère Beckschoefer, sur qui je comptais pour la construction de notre nouvelle Mission à la Coppermine (Golfe du Couronnement) a dû rester avec le P. Griffin pour lui tenir compagnie et le mettre au courant. Le P. Fallaize vint avec moi à la Coppermine et, aidés du Frère Berens, nous nous sommes mis tous les trois à la construction de la nouvelle résidence. J'avais pris mon parti de passer l'hiver là-haut, quand un aéroplane, à la recherche de celui que j'attendais, arriva heureusement et me ramena au fort Smith, après un vol de 10 heures. J'ai placé cette nouvelle Mission sous le vocable de Notre-Dame de Lumière".



### LE JOURNAL CATHOLIQUE

Prédicateurs et publicistes l'ont répété bien souvent depuis quelques années, à la suite des Papes et des Evêques: le journal est la grande arme des temps modernes. Les catholiques ne peuvent le négliger. Ce serait de leur part une faute impardonna-  
ble.

Mais combien sont vraiment convaincus de cette vérité? Combien surtout la font passer dans la pratique de leur vie, c'est-à-dire lisent, propagent, soutiennent le journal vraiment catholique.

C'est à leur intention qu'a été écrite la brochure que vient de publier l'Oeuvre des Tracts. Son auteur, le chanoine Blanchet, expose d'abord les directives pontificales, puis à leur lumière indique les devoirs qui s'imposent aux catholiques à l'égard du bon journal.

Cette brochure au style alerte devrait porter la conviction dans les esprits.. C'est une bonne action que de la répandre. Elle ne se vend que 10 sous l'exemplaire, \$6.00 le cent port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.



## QUETE EN PRESENCE DU S. SACREMENT

(De la "Semaine Religieuse" de Québec)

Q. — Un de mes amis me demande si ce n'est pas un abus intolérable de faire la quête devant le Saint-Sacrement exposé?

R. — Toute quête est expressément interdite dans une église ou chapelle dans laquelle est exposé le Saint-Sacrement. (Inst. Clém. p. XXVIII; Benoît XIV, Inst. XXX, n. 17.) Une coutume contraire existant en Belgique, on consulta à ce sujet la S. C. des Rites; celle-ci permit seulement de faire la quête à la porte de l'église et pourvu que ce fut sans bruit. (S. R. C., 31 août 1867, n. 3157, ad 10.) ("L'Ami du Clergé", 3 nov. 1927.)



## LES PETITES SOEURS DE LA SAINTE FAMILLE

"Les Actes du Saint-Siège", livraison de septembre, nous ont apporté l'heureuse nouvelle que, par un décret daté du 30 avril, la Sacrée Congrégation des Religieux a loué l'Institut de nos "Petites Soeurs de la Sainte Famille" et approuvé, pour une période de sept années, leurs Règles et Constitutions.

Leur humble supplique avait été déposée, depuis un certain temps déjà, aux pieds de Notre Saint Père le Pape par feu S. G. Mgr LaRocque, évêque de Sherbrooke et leur insigne protecteur. La réponse on ne peut plus bienveillante de Rome ne laisse pas de leur causer à toutes, comme aussi à tous ceux qui s'intéressent aux progrès de leur société religieuse, une joie bien vive et bien profonde.

Leur fondation, qui n'a pas encore un demi-siècle d'existence, s'est merveilleusement développée sous les bénédictions visibles de Dieu.

Elle compte, à l'heure actuelle, 744 Soeurs professes, réparties en 51 maisons. 54 novices et 23 postulantes.

Du collège de Memramcook, N.-B., elle a essaimé à celui de

Sherbrooke en 1895; puis elle s'est établie, comme par enchantement, dans les séminaires, les évêchés, les maisons religieuses, voire même les Délégations Apostoliques du Canada et des Etats-Unis, et tout dernièrement dans le Palais Cardinalice de Philadelphie.

Enfin, ce qui plus est, elle est appelée à prendre soin de notre Collège Canadien, à Rome, tout près du Saint-Père qui vient de la reconnaître par un document officiel.

"A Domino factum est istud." C'est bien le Seigneur qui a fondé cette oeuvre admirable.

Souhaitons à nos dévouées auxiliaires d'obtenir avant longtemps de l'autorité suprême de l'Eglise l'approbation définitive de leurs Constitutions, et prions, en attendant pour l'heureux parachèvement de l'imposante maison-mère qu'elles sont en voie d'ériger dans les limites de leur si hospitalière ville de Sherbrooke. Ce qui leur permettra d'ouvrir leurs portes, avec de meilleures chances de les garder, aux nombreuses vocations que l'Esprit-Saint leur suscitera à coup sûr, puisque, paraît-il, elles ont constamment, aux bureaux de leur Maison Générale, plus de cinquante demandes d'établissements.

"Annales de Notre-Dame du Cap."



## LE MINISTERE BILINGUE

"Le Ministère bilingue — Bilingual Ministry", par l'abbé Georges Cabana. St. Augustine's Seminary, Kingston Road, Toronto.

Ce petit livre, préparé par un prêtre canadien-français qui possède bien l'anglais, donne, dans les deux langues du pays, les expressions les plus en usage au confessionnal. On n'y trouve pas seulement les termes employés par les personnes instruites, mais aussi les mots populaires, fussent-ils quelque peu crus. C'est là précisément que le livret est utile. Beaucoup d'ouvrages ont été faits pour aider le ministère polyglotte; seulement les tournures, les mots du peuple n'y figurent guère. Et ce sont ces mots et ces tournures qui embarrassent les confesseurs de langues différentes. Souvent même des pénitents de notre propre langue nous déroutent, parce que les mots employés dans une localité sont inconnus dans la localité voisine. Le petit livre de M. l'abbé Cabana, sans prétendre à une nomenclature complète des expressions anglaises et françaises, en donne une fort jolie quantité. Il rendra sûrement service aux confrères qui se le procureront. Le prix est de 35 sous, franco. — "La Semaine Religieuse" de Québec.



## L'ÉCLAIRAGE ÉLECTRIQUE CHEZ LES ESQUIMAUX DU MACKENZIE

A Aklavik, sur l'Océan glacial, un Esquimau nommé Pollak, a établi dans sa demeure un système complet d'éclairage électrique. Ce fut d'abord un émerveillement pour les autres Esquimaux. A ce sujet, on rappelle que lorsque les deux meurtriers des PP. Oblats Rouvière et Le Roux, Uluksuk et Sinnisiak, furent amenés à Edmonton en 1916, ils furent tout surpris par l'éclairage électrique de la prison. Ils décrivaient à leur façon ce système en disant : "Vous poussez un bouton et la lune arrive dans votre chambre!"

Beaucoup d'Esquimaux emploient maintenant au Mackenzie la lampe à gazoline : la vieille lampe à huile a vécu.

L'Esquimau intelligent se met très vite au niveau de n'importe quel progrès matériel. Ce qui prouve que celui-ci (électricité, aviation, T. S. F.) n'est pas chose de perfection humaine bien élevée!



### DING ! DANG ! DONG !

— Dans la liste des martyrs de la Révolution pour le diocèse de Quimper, dont on instruit la cause, deux sont originaires du Canada, de l'Acadie. Ce sont deux femmes : Anne Le Prince, veuve Sylvain Le Blanc, née en Acadie en 1721, et Anastasie Le Blanc, sa fille, née en Acadie en 1760, exécutées à Brest le 1er juillet 1794 comme receleuses du prêtre Le Clec'h.

— S. G. Mgr Breynat, O. M. I., vicaire apostolique du Mackenzie, est passé à Saint-Boniface au commencement de janvier, en route pour l'Europe où il va faire sa visite "ad limina" et se reposer quelque temps en France. S. G. Mgr Guy, O. M. I., nouveau vicaire apostolique de Grouard, est venu le rencontrer et tous deux étaient les hôtes de l'archevêché le 5 janvier.

— S. G. Mgr Guy a un frère prêtre, présentement novice dans la Congrégation des Oblats à Saint-Laurent, Man., le R. P. Ovide Guy, un autre frère, M. Emile Guy, agent d'assurance à Montréal, et une soeur religieuse chez les Chanoines des Cinq Plaies, Mère Marie-Madeleine, à l'orphelinat Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus à Hull. Son père et sa mère sont décédés.

— On raconte qu'étant tout jeune enfant et gravement malade Mgr Guy fut porté par sa mère à Mgr Bourget. Une autre mère s'y trouvait au même moment avec un enfant malade. Mgr Bourget dit à cette dernière qu'il fallait faire le sacrifice de son enfant, car le bon Dieu voulait en faire un ange, mais celui-ci, dit-il à Mme Guy, va guérir et travaillera beaucoup pour le bon Dieu. Mme Guy en conclut qu'il deviendrait prêtre et évêque.

— Luther, le moine apostat qui fonda le protestantisme, a une descendance catholique qui a émigré aux Etats-Unis. Un Luther catholique est mort, il y a quelque temps, à Baltimore; le fils de ce Luther est moine Bénédictin. Il y a, aux Etats-Unis, une vingtaine de familles catholiques descendant de Luther. Ironie de l'histoire!

— La "Catholic Church Society" du Canada a fait parvenir récemment deux chèques de \$500 pour la construction de deux chapelles dans le diocèse: l'une à Redditt, Ont., et l'autre à la réserve de Broken Head, Man.

— Le royaume de France est le royaume de Marie; il n'est point destiné à périr. — Benoît XIV.

— Le 17 décembre dernier S. G. Mgr Joussard, O. M. I., du vicariat apostolique de Grouard, a béni le nouvel hôpital du Sacré-Coeur érigé à McLennan par les Soeurs de la Providence de Montréal.

— Les Oblats de Marie Immaculée de la province de Montréal bâtiront un nouveau scolasticat dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, probablement à Richelieu, pour leurs scolastiques qui ne peuvent plus trouver place au scolasticat d'Ottawa. Un noviciat pour les Frères convers sera érigé sous le même toit.

— L'apôtre Saint Thomas est représenté (sans parler des autres manières) tenant en mains une règle ou une toise d'architecte, ou une équerre, ou portant sur sa main le modèle d'un petit palais, parce qu'à Méliapour il bâtit miraculeusement une église: ce qui le fit choisir au Moyen Age pour patron des architectes, des maçons et des tailleurs de pierres. (Couverture de "l'Ami du Clergé", 23 mai 1929).

— L'homme moral est peut-être formé à dix ans, et s'il ne l'a pas été sur les genoux de sa mère, ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. — Joseph de Maistre.

— Bâtir des églises, des écoles, créer des associations, c'est grand, c'est noble, mais c'est asseoir des entreprises sur le sable si on ne leur donne pas comme fondement une presse honnête, indépendante et catholique. — Pie X.

— Le consul général de France au Canada a remis la médaille et le diplôme d'officier d'Académie à la Rde Mère Marie-Antoinette, ancienne supérieure générale des Soeurs de la Providence et auteur des ouvrages: "Histoire des Soeurs de la Providence au Chili" et du premier volume de "l'Histoire de l'Institut des Soeurs de la Providence".



**R. I. P.**

---

— Mme veuve Joseph Baril décédée à Saint-Boniface.